

EPISTOLA APOSTOLICA

AD PATRIARCHAS, PRIMATES, ARCHIEPISCOPOS,
EPISCOPOS ORBIS CATHOLICI

de fide catholica per orbem terrarum propaganda.

BENEDICTUS PP. XV

VENERABILES FRATRES, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM.

Maximum illud sanctissimumque munus quod, suo iam instante ad Patrem reditu, Dominus Noster Iesus Christus discipulis demandavit, cum dixit: *Euntes in mundum universum praedicate evangelium omni creaturae* (Marc, xvi, 15), non erat sane Apostolorum vita terminandum, sed apud eorum successores perpetuandum usque ad consummationem saeculi, quoad scilicet futuri essent in terra homines, quos veritas liberaret.

LETTRE APOSTOLIQUE

AUX PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÈQUES, ÉVÈQUES
DE L'UNIVERS CATHOLIQUE

sur la propagation de la foi à travers le monde.

BENOIT XV, PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Belle et sainte mission entre toutes, celle que, sur le point de retourner à son Père, Notre-Seigneur Jésus-Christ confiait à ses disciples en leur disant: *Allez par tout le monde et prêchez l'Évangile à toute créature.*

La mort des apôtres ne devait pas mettre un terme à ce ministère, mais il allait être jusqu'à la fin du monde l'éternel héritage de leurs successeurs, aussi longtemps que la terre porterait des hommes que pût délivrer la vérité.

Ex quo igitur *illi profecti praedicaverunt ubique verbum Dei (Marc, xvi, 15)*, ita quidem ut *in omnem terram exierit sonus eorum : et in fines orbis terrae verba eorum (Ps. xviii, 5)*; divini mandati memor, Ecclesia nunquam, labentibus saeculis, cessavit adhuc traditae divinitus doctrinae partaeque humano generi per Christum salutis aeternae nuntios et ministros in omnes partes mittere. Illo ipso enim trium saeculorum spatio, quo ad Ecclesiam recens natam opprimendam, alia ex alia, excitata ab inferis persecutio desaevit, cum omnia Christianorum sanguine redundarent, vox tamen Evangelii praeconum late Romani imperii fines pervagata est. Postquam vero pax et libertas publice est Ecclesiae data, multo maiores in apostolatu progressus toto orbe fecit : quo in genere praeclari vitae sanctimonia viri utilissime elaborarunt. Ex his Gregorius Illuminator Armeniam christiano nomini adiungit, Styriam Victorinus, Aethiopiam Frumentius; tum parit Hibernos Christo Patritius, Anglos Augustinus, Columba Palladiusque Scotos; deinde illustrat Evangelii luce Hollandiam Clemens Willibrordus, primus ille Ultraiectensium Episcopus, Germaniae populos Bonifacius et Ausgarius, Slavoniae autem Cyrillus et

Sur l'heure, *les disciples s'en allèrent prêcher partout la parole de Dieu, si bien que toute la terre retentit de leur voix et que leur parole atteignit aux confins du monde.* Fidèle à l'ordre du Maître, l'Eglise n'a jamais laissé, au cours des âges et jusqu'à ce jour, d'envoyer des apôtres annoncer et faire fructifier dans toutes les nations la vérité dont Dieu lui a confié le dépôt, le salut éternel que le Christ est venu apporter aux hommes.

Dès les trois premiers siècles, ou une persécution déchaînée par l'enfer, et toujours renaissante, s'acharna cruellement à étouffer l'Eglise dans son berceau en versant partout à flots le sang chrétien, la voix des hérauts de l'Evangile se fit pourtant entendre jusqu'aux derniers confins de l'Empire romain.

Quand le pouvoir eut rendu officiellement à l'Eglise la paix et la liberté, les missionnaires purent recueillir chez tous les peuples une bien plus riche moisson. C'est alors que des hommes d'une sainteté de vie éminente virent le succès couronner au centuple leurs labeurs. Tels Grégoire l'Illuminateur, qui amena l'Arménie à la foi chrétienne; Victorin, qui convertit la Styrie, et Frumentius, l'Ethiopie. C'est l'époque où Patrice fait naître au christianisme l'Irlande; Augustin, l'Angleterre; Colomban et Palladius, l'Ecosse; puis Clément Willibrord, premier évêque d'Utrecht, fait rayonner sur la Hollande la lumière de l'Evangile; Boniface et Ausgair, Cyrille et Méthode amènent à la foi

Methodius ad catholicam Fidem traducunt. Deinceps multo latior campus hominibus apostolicis patere coepit, cum Gulielmus de Rubruquis Fidei facem Mongolis intulit, cumque beatus Gregorius X primos missionales legavit in Sinam : quos subinde Francisci Assisiensis alumni consecuti, non exiguam ibi constituerunt fidelium Ecclesiam, quam haud multo post persecutionis orta tempestas dissipavit. America autem detecta, virorum apostolicorum agmen, in quibus praecipue commemorandus est Bartholomaeus Las Casas, Dominiciani Ordinis decus ac lumen, miseros indigenas cum ab hominum dominatu improbo tuendos, tum ex daemonum durrissima servitute eripiendos suscipiunt ; intereaque Franciscus Xaverius, dignus is quidem qui Apostolis ipsis comparetur, cum in Indiis Orientalibus et in Iaponia pro Christi gloria animarumque salute mirifice desudasset, ad Sinensis limen Imperii, quo iam tendebat, emoritur, quasi discessu suo aditum patefaciens novae Evangelii praedicationi in illam regionum immensitatem, in qua erat futurum ut e tot inclytis religiosorum Ordinibus et Missionalium Familiis homines Fidei propagandae studiosi, tantas per vicissitudines rerum ac temporum, apostolatam obirent. Postremo continens ea quae

catholique, les premiers, les tribus de la Germanie, les autres, les nations slaves.

Plus tard, les missionnaires voient un champ beaucoup plus vaste s'ouvrir devant eux : Guillaume de Rubrecques porte en Mongolie le flambeau de la foi, et le bienheureux Grégoire X envoie les premiers missionnaires en Chine. Presque aussitôt les fils de François d'Assise marchent sur leurs traces et organisent en Chine une Eglise assez importante de fidèles que vint bientôt jeter à terre le vent de la persécution.

L'Amérique une fois découverte, une phalange d'apôtres, parmi lesquels il faut signaler tout particulièrement Barthélemy de Las Casas, gloire et lumière de l'Ordre de Saint-Dominique, entreprend à la fois de défendre les malheureux indigènes contre l'infâme tyrannie des hommes et de les arracher à l'implacable esclavage des démons. A la même époque, François Xavier, digne d'être comparé aux apôtres eux-mêmes, après avoir si généreusement répandu ses sueurs pour la gloire du Christ et le salut des âmes dans les Indes Orientales et au Japon, meurt au seuil de l'Empire chinois, où l'appelaient ses vœux, et sa mort semble ouvrir à une nouvelle prédication de l'Evangile l'entrée de ce vaste continent. On allait voir sur ce théâtre nouveau les fils de tant d'insignes Ordres religieux et de Congrégation de missionnaires, enflammés par l'amour de la foi à répandre, se livrer

ultima patuit, Australia, itemque Africae interiores tractus, audacia constantiaque recentiorum explorati, christianae Fidei nuntios acceperunt; ac fere iam nulla est intra vastissimum mare Pacificum tam remota insula, quo non Missionalium nostrorum virtus actuosa pervaserit. Ex iis autem plurimi exstiterunt, qui cum fratrum salutem quaerent, ipsi, Apostolorum exemplo, ad sanctitatis fastigium pervenerint, nec pauci, qui, apostolatam martyrii laude cumulantes, Fidem profuso sanguine confirmarint.

Iam vero tot tantosque labores a nostris in Fidei propagatione exantlatos, tanta studia posita, tanta invictae fortitudinis exempla edita considerantibus, vehementer demirari licet, innumerales tamen esse adhuc qui in tenebris et in umbra mortis sedeant; siquidem ethnicorum habita recenter ratione, ad decies millies centena millia numerantur.

Nos igitur, tam immensae animarum multitudinis lacrimabilem sortem miserantes, cum, pro Apostolici sanctitate officii, nihil habeamus antiquius quam ut beneficia eis divinae Redemptionis communicemus, equidem plurifariam in orbe catholico

à l'apostolat en des temps et des conditions extrêmement difficiles.

L'Australie enfin, dernier continent qui nous a ouvert ses portes, comme aussi les régions reculées de l'Afrique centrale, qu'ont révélées nos audacieux et infatigables explorateurs contemporains, ont reçu à leur tour les envoyés de la foi chrétienne; et dans l'immensité de l'Océan Pacifique il n'y a plus d'île si reculée où ne se soit déployé le zèle actif de nos missionnaires. Bon nombre d'entre eux ont su, à l'exemple des apôtres, tout en travaillant au salut de leurs frères, parvenir eux-mêmes au faite de la sainteté; beaucoup aussi, couronnant leur apostolat de l'auréole du martyre, ont scellé de leur sang la vérité qu'ils annonçaient.

Or, au souvenir de la tâche immense qu'ont accomplie ces missionnaires pour la diffusion de la foi à travers le monde, du zèle inlassable qu'ils ont déployé et des sublimes exemples qu'ils nous ont laissés d'invincible courage, on est douloureusement surpris de trouver encore des hommes innombrables assis dans les ténèbres et l'ombre de la mort; à s'en tenir aux dernières données, on compte un milliard de païens.

Pour Nous, Nous déplorons le sort lamentable de cette immense multitude d'âmes. Il nous tarde, de par la sainteté de Notre charge apostolique, de pouvoir étendre à ces âmes le bénéfice de la divine rédemption; aussi c'est avec bonheur et gratitude que Nous voyons,

increbrescere illa, Dei nimirum Spiritu commota, studia bonorum in Missionibus exteris provehendis et explicandis, libenti sane gratoque animo videmus. Itaque ad ea ipsa studia fovenda usque quaque et incitanda, ut Nostro est muneri summisque votis consentaneum, lumine auxilioque Domini magnis precibus implorato, has vobis, venerabiles Fratres, mittimus litteras quibus vos vestrosque cleros ac populos hortamur, significantes quemadmodum huic gravissimae causae prodesse possitis.

Primum omnium ad eos Nostra spectat oratio, qui, ut Episcopi aut ut Vicarii Praefectives Apostolici, sacris praesunt Missionibus: ipsis enim cura omnis proxime incumbit Fidei propagandae, in iisdem praesertim spem amplificationis suae habet Ecclesia repositam. Quamquam non ignoramus quo fere sint ardore apostolatus, probeque novimus quae quantaque iis vincendae difficultates fuerint, subeundaque discrimina, his maxime postremis annis non modo ne de suis praesidiis stationibusque decederent, sed ut regnum Dei etiam dilatarent. Ceterum, eorum erga hanc Apostolicam Sedem observantia ac pietate perspecta, confidenter ipsis, ut filiis pater, animum

dans le monde entier et sous le souffle de l'Esprit de Dieu, se multiplier en tout sens les industries du zèle chrétien pour l'extension et le développement des missions. Et c'est pour réchauffer encore, s'il est possible, et enflammer ce zèle, conformément à Notre mission et à Nos désirs les plus chers, que Nous vous envoyons cette Lettre, Vénérables Frères, après avoir imploré en de longues prières la lumière et le secours d'en haut; elle est à la fois un appel qui vous est adressé, à vous, à votre clergé et à vos fidèles, et l'exposé des moyens les mieux appropriés de venir en aide à cette œuvre si nécessaire.

Nous Nous adressons tout d'abord à ceux qui, en qualité d'évêques ou de vicaires ou préfets apostoliques, sont placés à la tête des missions: c'est à eux tout les premiers que revient la pleine responsabilité des progrès de la foi, c'est sur eux principalement que l'Eglise fonde l'espoir d'élargir ses frontières.

Certes, Nous savons quel zèle apostolique les consume, Nous n'ignorons rien des innombrables et extrêmes difficultés qu'ils ont eu à vaincre, les dangers qu'ils ont courus, tout particulièrement ces dernières années, pour non seulement maintenir leurs œuvres et leurs positions les plus avancées, mais encore pour étendre davantage le royaume de Dieu. Au reste, sûr de leur docilité et de leur amour filial envers ce Siège apostolique, c'est en tout abandon que Nous leur ouvrons Notre cœur, comme un père parlant à ses enfants.

Nostrum aperimus. Hoc igitur ante omnia cogitent, se suae quemque Missioni tanquam animam, ut aiunt, esse debere. Quamobrem suis sacerdotibus ceterisque sui muneris adiutoribus bono sint, verbis factisque, documento, animosque ac stimulos addant ad sequenda usque meliora. Quotquot enim quoquo pacto in hac vinea Domini operantur, experimento cognoscant oportet, planeque sentiant Missioni praesidere patrem, vigilem, diligentem, caritatis plenum, omnes et omnia summo studio complectentem, qui suorum rebus gaudeat prosperis, condolescat adversis, conatus coeptusque laudabiles secundet atque adiuvet, qui denique subditorum quaecumque sunt, ut sua propria respiciat. Omnino, prout una quaeque gubernatur, ita varia est conditio et fortuna Missionum : quibus proinde valde perniciosum evenire potest, si quis ineptus minusve idoneus praepouatur. Plerumque enim quisquis patriam carosque propinquos deserit, christiani nominis propagandi causa, is longo saepiusque periculoso itineri se committit, alacer et promptus ad durissima quaeque toleranda, dum quam plurimas Christo animas lucretur. Qui si diligenti praeposito utitur, cuius sibi omnibus in rebus adsit prudentia et caritas, non est dubium,

Qu'ils se souviennent donc avant tout qu'ils doivent, chacun pour sa part, être, comme l'on dit, l'âme de leur mission. Ils doivent donc, par leurs paroles, leurs œuvres et leurs exemples, être un sujet d'édification pour leurs prêtres et leurs autres auxiliaires, et aiguillonner leur courage à la poursuite d'un idéal toujours plus élevé. Il faut que tous les ouvriers qui, à quelque titre que ce soit, travaillent dans cette partie de la vigne du Maître, constatent par leur propre expérience et soient profondément convaincus que la mission a à sa tête un père, gardien fidèle et actif, au cœur débordant de charité, dont l'absolu dévouement embrasse toute la mission, âmes et biens, qui se réjouit des succès de ses enfants, compatit à leurs misères, qui favorise et seconde les efforts et les entreprises légitimes, qui fait siens tous les intérêts de ses subordonnés. C'est de l'autorité qui gouverne que dépendent presque exclusivement la condition et le sort des missions : aussi on peut redouter les pires désastres si l'on met à la tête d'une mission un homme dont les aptitudes ou les capacités laissent à désirer.

Presque toujours le missionnaire qui quitte son pays et une famille aimée pour s'en aller répandre le nom chrétien doit entreprendre un long voyage, bien souvent périlleux ; il court avec enthousiasme au devant des épreuves les plus pénibles, heureux s'il peut gagner au Christ le plus d'âmes possible. Que le missionnaire trouve un supérieur dévoué, qui lui assure en toutes circonstances l'appui de son

quin fructuosissima futura sit eius opera; sin autem, valde est timendum ne, laboribus incommodisque paulatim defatigatus, ad extremum deficiat animo desidiaequae se dedat.

Praeterea qui Missioni praest, curare in primis debet ut eam usque promoveat pleneque explicet. Etenim, cum ea regio cuius terminis sua Missio circumscribitur, omnis quam longe lateque patet, ipsius sit mandata curae, profecto omnium quotquot eadem in regione incolunt, ipsi omnino quaerenda est salus sempiterna. Quamobrem si ex ingenti multitudine aliquot millia ethnicorum ad Fidem traduxerit, non ei fas erit in hoc acquiescere. Accuret quidem, tueatur et foveat eos quos iam Iesu Christo peperit, nec sinat ex eis dilabi quemquam et interire. Verum ne putet se fungi, ut oportet, officio, nisi ceteros etiam, quorum fere est nimio maior numerus, veritatis vitaeque christianae compotes facere pro viribus et sine ulla intermissione contendat. Itaque ut ad aures singulorum eo celerius meliusque Evangelii praedicatio perveniat, multum proderit alias subinde missionalium stationes et sedes constituere, futuras tamquam totidem centra Vicariatibus aut Praefecturis novis, in quas, cum opportunitas adfuerit, eadem Missio dividatur. Quo loco debitas

expérience et de sa charité, son activité ne peut manquer d'être très féconde; si, au contraire, il se sent seul, il est bien à craindre que, lassé peu à peu par la fatigue et les difficultés, il ne se laisse aller au découragement et à l'oisiveté.

Le premier souci d'un chef de mission doit être encore d'en assurer de tout son pouvoir le progrès et le plein épanouissement. Dès là que toute la région, si vaste soit-elle, qui constitue sa mission, est confiée à ses soins, il est absolument tenu de travailler au salut éternel de tous ses habitants. Eût-il amené à la foi quelques milliers d'âmes sur cette immense multitude de païens, il ne lui est donc pas permis de s'en tenir là et de se reposer. Prendra soin de ces conquêtes qu'il a données au Christ, veiller sur elles, entretenir leur ferveur, veiller que pas une seule ne vienne à s'égarer et à se perdre. c'est bien assurément, mais il s'illusionne s'il pense avoir rempli sa mission comme il convient, s'il ne s'emploie de toutes ses forces et sans relâche à faire bénéficier les autres âmes, encore trop nombreuses peut-être, des bienfaits de la vérité et de la vie chrétienne.

En ce sens, si l'on veut que la parole de l'Évangile puisse se faire entendre avec plus de rapidité et de facilité à tous les païens, il y a tout avantage à créer d'autres postes et centres de missions; on aura ainsi comme autant de noyaux de futurs vicariats ou préfectures apostoliques qui, le temps venu, se partageront cette mission. Et ici, Nous

tribuimus laudes Vicariis Apostolicis, quotquot sunt qui ea ratione, quam diximus, regno Dei nova semper incrementa parant: eamque in rem si domesticorum adiutorum copia sibi non suppetat, eos ex aliena religiosorum familia vel societate libentissime accipere consueverunt.

At contra, quam non probandus ille foret qui Dominici agri partem, sibi assignatam ad excolendum, tamquam suam propriam possessionem haberet, quam prorsus nollet alienis manibus attingi. Quanta vero subeunda ei esset divini iudicii severitas, praesertim si — quod saepius contingere memoravimus — christianis non ita multis circumfusa esset multitudo ethnicorum, quibus quidem erudiendis quum ipse cum suis verbi ministris non sufficeret, nollet aliorum operam advocatam adhibere. Atqui catholicae Missionis praeses, cui nihil aliud cordi sit nisi Dei gloria et salus animarum, undique ad sanctissimum munus adiutores, cum opus fuerit, conquirunt, nec ii qui sint, suae an alienae familiae aut nationis, quidquam pensi habent, *dum omni modo... Christus annuntietur* (Philip., 1, 18): nec solum adiutores, sed adiutrices etiam, idest sorores religiosas

tenons à féliciter tous ceux des vicaires apostoliques qui, en s'inspirant de ces vues, ménagent une extension toujours plus large du royaume de Dieu et qui n'ont pas hésité, lorsque le nombre restreint de leurs confrères de mission ne suffisait pas à cette organisation, à faire cordialement appel au concours d'une autre Famille ou Société religieuse.

Comme il faudrait blâmer, au contraire, le missionnaire qui croirait avoir la propriété exclusive de la partie du champ que le Maître lui a confiée et ne pourrait souffrir que d'autres y missent la main ! Quelle sévère condamnation il se préparerait pour le jour du jugement, s'il allait, comme Nous avons vu le cas se présenter plus d'une fois, jusqu'à refuser le concours d'autres missionnaires, alors que le petit nombre de chrétiens qui encadrent la masse des païens ne le met pas en mesure de suffire avec ses seuls catéchistes à l'instruction des catéchumènes !

Un chef de mission catholique à qui la gloire de Dieu et le salut des âmes tiennent seuls à cœur recherche soigneusement, si le besoin s'en fait sentir, de nouveaux collaborateurs de sa tâche sacrée, sans se préoccuper de savoir qui ils sont, s'ils appartiennent à une Congrégation ou une nation autre que la sienne; *il lui suffit, quel que soit l'ouvrier, que le Christ soit annoncé*. En plus des missionnaires, il fait appel au concours des femmes, plaçant des Sœurs dans les

adhibet ad scholas, ad orphanotrophia, ad nosocomia, ad domus hospitales, ad cetera caritatis instituta, in quibus novit, Dei providentis nutu, incredibilem quamdam vim ad fidem latius proferendam inesse.

Ad haec bonus Missionis praefectus non se intra suos fines continet, quasi aliena ducat omnia quae foris fiunt, sed, urgente caritate Christi, cuius ad gloriam quidquid intersit, sua multum interesse putat, cum collegis finitimis amicitiam et necessitudinem studet habere. Multa enim saepe existunt communia negotia ad eandem regionem pertinentia quae, ut patet, nisi communiter, expediri non possunt. Sed praeterea magno cum Religionis emolumento Missionum praesides, quotquot poterunt, in unum statis temporibus convenient, ut consilia inter se conferant, mutisque alloquiis confirmentur. Denique illud est quo quicumque Missionem regunt, ii suas praecipue curas oportet habeant conversas, ut sacrorum ministros de gente ipsa, in qua versantur, educant atque instituant: id quod novarum ecclesiarum spem maxime continet. Nam sacerdos indigena, utpote qui ortu, ingenio, sensibus, studiisque cohaereat cum suis popularibus, mirum quantum valet ad Fidem eorum mentibus insinuandam: multo enim melius, quam quisquam alius,

écoles, orphelinats, hôpitaux, hospices, et tous autres établissements charitables; il sait qu'il peut y avoir là, s'il plaît à la Providence, une force extraordinaire pour la diffusion de la foi.

De plus, un vrai Supérieur de mission ne se cantonne pas dans un seul district, comme si par delà ses frontières tout lui était étranger; mais, prenant intérêt à tout ce qui peut procurer la gloire du Christ, dont la charité le presse, il s'efforce de lier amitié et d'entrer en rapports avec ses collègues des missions voisines. Il y a souvent une foule de questions qui intéressent une même région et que, manifestement, seule une entente commune peut résoudre.

De même, la religion a tout à gagner à ce que les directeurs de missions se réunissent en aussi grand nombre qu'il le pourront, à époques déterminées, pour se faire part de leurs projets et retremper leur courage dans des entretiens fraternels.

Signalons enfin ce qui doit être l'une des préoccupations principales de tout directeur de mission: la formation et l'organisation d'un clergé indigène. C'est là une source des plus fécondes en espérances pour les chrétientés nouvelles; en effet, le prêtre indigène que tout, naissance, mentalité, impressions, idéal, rattache à ses ouailles, est merveilleusement armé pour acclimater la vérité dans les âmes: bien mieux que

novit quibus modis quidpiam eis persuaderi queat. Ita sæpe fit ut illuc faciles aditus habeat, quo advenae sacerdoti pedem inferre non licet.

Iam vero clerum indigenam, ut speratos fructus afferat, omnino necesse est bene conformare et fingere. At nequaquam satis erit ad hoc institutio quaedam inchoata et rudis, talis videlicet ut quis ad sacerdotium ineundum evadat idoneus, sed plena debet esse perfecta que et numeris omnibus absoluta, qualis sacerdotibus cultarum gentium tradi solet. Neque enim clerus indigena eatenus parandus est, ut missionarios advenas, humilioribus ministeriis addicti, adiuvant, verum ut ipse, per divino muneri obeundo, recte possit populi sui gubernationem aliquando suscipere. Nam ut Ecclesia Dei catholica est nullamque apud gentem vel nationem extranea, ita consentaneum est ex una quaque gente sacrorum ministros existere quos divinae legis magistros viaeque ad salutem duces sequantur populares sui. Ubi cumque igitur adsit quantum sat est indigenae cleri eiusque bene instituti et vocatione sua sancta digni, ibi Missionarii opus feliciter expletum ecclesiamque praeclare esse fundatam iure dixeris. Quod si forte ad eam labefaciendam pro-

tout autre, il sait choisir les moyens de forcer la porte des cœurs. C'est ainsi qu'il a facilement accès auprès de bien des âmes dont le prêtre étranger se voit interdire le seuil.

Mais, pour produire les fruits qu'on en attend, il est de toute nécessité que ce clergé indigène reçoive une formation et une préparation appropriées. On ne peut se contenter, à cet effet, d'une initiation ébauchée et rudimentaire qui ne vise qu'à rendre possible l'accès à la prêtrise; il faut une formation pleine, parfaite et complète dans toutes les branches qu'elle comporte, celle même que reçoivent d'ordinaire les prêtres des pays civilisés. Les prêtres indigènes ne doivent pas, en effet, être seulement destinés à servir d'auxiliaires dans les fonctions plus humbles du ministère aux missionnaires étrangers; eux aussi, mis à même de remplir cette mission divine, il doivent pouvoir prendre un jour en main la direction de leurs ouailles. L'Eglise de Dieu est catholique; nulle part, chez aucun peuple ou nation, elle ne se pose en étrangère; il convient, de même, que tous les peuples puissent fournir des ministres sacrés pour faire connaître la loi divine à leurs compatriotes et les guider dans le chemin du salut. Partout où fonctionne, dans la mesure nécessaire, un clergé indigène dûment formé et digne de sa sainte vocation, on devra dire que le missionnaire a heureusement couronné son œuvre et que son église est désormais bien constituée. Le vent de la persécution pourra se lever un jour pour la

cella dein persecutionis oriatur, non verendum est ne, eo fundamento iisque radicibus, non sit hosti'es impetus laturo.

Hoc enimvero tam grave muneris officium ut ex veritate aestimarent diligenterque exsequerentur, semper apud Missionum rectores institit Apostolica Sedes: cuius quidem in hoc genere studium clare indicant vetera et recentia huius Urbis Collegia clericis exterarum nationum instituendis, praesertim Orientali ritu. At, post hanc instantiam Pontificum, dolendum est, regiones esse, in quas abhinc pluribus saeculis catholica Fides illata sit, atque ubi tamen clerum indigenam, nisi deterioris notae, non reperias: item populos esse nonnullos, mature Evangelii luce illustratos, qui ex barbaria ad eum iam humanitatis gradum emergerint, ut in omni civilium artium varietate praestantes viros habeant, quique, cum multa iam saecula salutaris Evangelii Ecclesiaeque virtute sint affecti, tamen adhuc nec Episcopos, a quibus regerentur, nec sacerdotes, quorum disciplina civibus imperitaret, effere potuerint. Apparet igitur mancam mendosamque esse rationem ad hunc diem alicubi usitatam in educando clero qui se ad Missiones applicet: cuius quidem incommodi removendi causa, Sacro Consilio Propa-

renverser; on est sûr que, assise sur le roc et fixée par ses racines, elle défiara la violence de ses assauts.

Les Papes ont toujours demandé avec insistance aux supérieurs de missions de se faire une haute idée de cette partie si importante de leur charge et d'y employer tous leurs efforts. N'avons-nous pas une manifestation évidente des efforts du Saint-Siège à ce sujet dans ces Collèges créés jadis et récemment encore, à Rome même, pour la formation de clercs étrangers, spécialement de rite oriental? Il est regrettable que, en dépit de cette volonté des Souverains Pontifes, des contrées nées depuis des siècles à la foi catholique se trouvent encore dépourvues d'un clergé indigène digne de ce nom. De même plusieurs peuples, éclairés de bonne heure du flambeau de la foi, se sont élevés du niveau de la barbarie à un tel degré de civilisation qu'ils comptent des personnalités éminentes dans toutes les branches des arts libéraux; profitant depuis de longs siècles déjà de l'influence bienfaisante de l'Évangile et de l'Église, ces peuples n'ont pourtant encore réussi à produire ni évêques pour les gouverner ni prêtres dont la vertu conquiert le respect de leurs compatriotes.

Il faut donc convenir qu'il y a un rouage absent ou faussé dans la méthode suivie partout jusqu'ici pour la formation du clergé qui se destine aux missions: c'est pour obvier à cette lacune que Nous demandons à la S. Cong. de la Propagande de prendre toutes mesures

gandae Fidei mandamus, ut quae variis regionibus opportuna sint, constituat, et Seminaria, quae regionibus singulis pluribusque simul dioecesisibus usui sint, vel condenda curet vel condita iam recte gubernanda, praesertim vero sollicitum sit quemadmodum novus in Vicariatibus ceterisque Missionum locis clerus adolescat.

Iam vos alloquimur, dilectissimi Nobis Filii, quotquot estis, Dominicae vineae cultores, quorum in manibus proxime posita est, cum christianae sapientiae propagatione, tot salus animarum. — Principio versetur vobis semper ante oculos excellentia magnitudoque muneris, in quod vester insumitur labor. Divinum est prorsus longeque ab humanarum rationum exiguitate remotum, quod vobis propositum est, iacentibus in mortis umbra lucem admovere et ruentibus in interitum caeli viam aperire. Intelligentes igitur vestrum unicuique dictum a Domino: *obliviscere populum tuum, et domum patris tui (Ps. XLIV, 11)*, memineritis non hominum debere vos imperium propagare, sed Christi, nec patriae quae hic est, sed patriae quae sursum, cives adiicere. Ac miserum sane foret, si qui ex Missionariis ita suae dignitatis immemores viderentur, ut potius de terrena patria

utiles en égard à la diversité des pays, d'assurer la création, pour chaque contrée ou pour un ensemble de diocèses, de nouveaux Séminaires et de veiller à la bonne direction de ceux qui existent, de se préoccuper enfin et surtout de la formation du nouveau clergé dans les vicariats apostoliques et autres lieux de mission.

C'est vers vous maintenant que Nous Nous tournons, Fils bien-aimés, vers vous tous, ouvriers de la vigne du Maître qui avez la responsabilité immédiate de la diffusion de la vérité chrétienne et du salut de tant d'âmes. Tout d'abord, ne perdez jamais de vue la sublimité et la grandeur de l'idéal auquel vous donnez toutes vos forces. Mission divine qui vous est échue et qui laisse bien au-dessous d'elle la petitesse de nos calculs humains: porter la lumière aux infortunés assis à l'ombre de la mort et, à ceux qui courent à la perdition, ouvrir la porte du ciel!

Convaincus que c'est à chacun de vous que s'adresse l'appel du Maître: *Oublie ton pays et la maison de ton père*, souvenez-vous que vous avez un royaume à étendre, non celui des hommes, mais celui du Christ; une patrie à peupler, non celle de la terre, mais celle du ciel.

Quelle pitié ce serait de voir les missionnaires méconnaître leur dignité au point de placer dans leurs préoccupations leur patrie

quam de caelesti cogitarent, eiusque plus aequo studerent potentiam dilatare gloriamque super omnia extendere. Esset haec quidem apostolatus pestis teterrima, quae in Evangelii praecone omnes caritatis animarum nervos elideret, ipsiusque vulgo debilitaret auctoritatem. Homines enim, quantumvis barbari et immanes, satis bene intelligunt quid sibi velit, quid ab eis querat Missionarius, sagacissimeque odorando perspiciunt, si quid aliud, ac ipsorum spirituale bonum, expetat. Fac vero eum terrenis aliqua ex parte inservire consiliis, nec se virum undique apostolicum gerere, sed suae quoque patriae negotia procurare videri : continuo omnis eius opera in suspicionem veniet multitudini : quae quidem facile adduci poterit in eam opinionem ut christianam religionem putet propriam cuiusdam externae nationis esse, quam religionem qui amplexus sit, subiecisse se tutelae imperioque civitatis exterae, propriaeque civitatis ius exuisse videatur.

Magnae Nobis quidem aegritudini illa sunt de rebus Mis-

d'ici-bas avant celle du ciel, et témoigner d'un zèle indiscret pour le développement de la puissance de leur pays, le rayonnement et l'extension de sa gloire au-dessus de tout ! Ces dispositions seraient pour l'apostolat comme une peste affreuse ; elles ne tarderaient pas à énerver toutes les énergies de l'ouvrier des âmes au cœur du héraut de l'Évangile et à ruiner son influence auprès des populations. Si barbares et grossières qu'elles puissent être, elles se rendent facilement compte des intentions qui aiment le missionnaire, du but qu'il poursuit au milieu d'elles ; et s'il lui arrive de viser autre chose que le bien de leurs âmes, un instinct très subtil ne manque pas de les en avertir. Supposons que le missionnaire se laisse en partie guider par des vues humaines, et que, au lieu de se conduire en tous points en véritable apôtre, il montre qu'il se préoccupe également de servir les intérêts de sa patrie ; aussitôt toutes ses démarches seront discréditées aux yeux de la population ; elles en viendront facilement à s'imaginer que le christianisme n'est que la religion de telle nation étrangère, que se faire chrétien c'est, semble-t-il, accepter la tutelle et la domination d'une puissance étrangère et renier sa propre patrie.

Nous éprouvons une peine profonde à constater que des périodiques consacrés aux missions, et qu'on s'est mis à répandre en ces dernières années, révèlent chez leurs rédacteurs un zèle ardent pour l'expansion de leur propre pays, plutôt que pour l'extension du règne de Dieu ; et, détail étrange, l'on ne se soucie nullement que cette politique discrédite la sainte religion aux yeux des infidèles.

Ce n'est pas ainsi que se comporte le missionnaire catholique

sionum commentaria, quae hisce postremis annis vulgari coepta sunt, in quibus non tam studium apparet Dei regnum dilatandi, quam propriae civitatis amplitudinem augendi : miramurque in eis nihil curari quantum haec abalienent a religione sancta animos ethnicorum. Ilud ita Missionarius catholicus, hoc dignus nomine : sed is, perpetuo recogitans, se nequaquam pro sua ipsius natione, verum pro Christo legatione fungi, ita se gerat ut quilibet sine ulla dubitatione agnoscat eius ministrum religionis quae, cum omnes complectatur homines, in spiritu et veritate Deum adorantes, nulli est nationi extranea, atque *ubi non est Gentilis, et Iudaeus, circumcisio, et praeputium, Barbarus et Scythu, servus, et liber : sed omnia, et in omnibus Christus* (Col., III, 11). Alterum autem perdiligenter Missionario cavendum, hoc est ne alios quaestus velit facere quam animarum. Verum ac de re non attinet plura dicere. Nam quem cupiditas teneat lucri, quomodo ille divinae gloriae studebit unice, ut oportet, in eamque promovendam, alios revocans ad sanitatem, paratus erit sua omnia vitamque ipsam impendere? Accedit quod ob eam causam multum ei decederet auctoritatis apud infideles, maxime si, quod proclive factu est, studium rei quaerendae in avaritiae vitium iam abiisset; cuius quidem sordibus nihil est nec hominibus contemptibilius nec Dei regno magis

vraiment digne de ce nom; il se rappelle toujours qu'il représente les intérêts du Christ et en aucune manière ceux de son pays, et sa conduite est telle que chacun reconnaît en lui, sans la moindre hésitation, l'apôtre désintéressé du christianisme, de cette religion qui unit dans une seule étreinte tous les hommes qui adorent Dieu en esprit et vérité, qui s'assimile à tous les peuples *et dans laquelle il n'y a ni Gentil ou Juif, ni circoncis ou incirconcis, ni Barbare ou Scythe, ni esclave ou affranchi, mais le Christ tout en tous.*

Il est un autre abus que le missionnaire s'interdira scrupuleusement et qui consiste à avoir en vue un autre avantage que celui des âmes. Il suffit de signaler d'un mot ce danger. Comment, en effet, un missionnaire esclave des avantages matériels sera-t-il capable de se dévouer tout entier à la gloire de Dieu, comme c'est son devoir, et disposé à tout sacrifier, jusqu'à sa vie même, pour cette gloire en apportant à ses frères la santé de l'âme? Sans compter que cette tactique enlèverait au missionnaire le meilleur de son influence sur les infidèles, surtout si, par une pente trop naturelle, la passion du gain dégénérerait en avarice; rien n'est plus méprisable aux yeux des hommes ni plus indigne du royaume de Dieu que la honte d'un tel vice. Sur ce point

indignum. Bonus igitur Evangelii propagator perstudiose in hoc etiam sequetur gentium Apostolum, cuius non solum est illa ad Timotheum hortatio : *habentes alimenta, et quibus legamur, his contenti simus* (1 Tim., vi, 8), quandoquidem usque eo laudem abstinentiae magni fecit ut, operosissimi muneris distentus curis, tamen labore et manu sibi victum compararet.

Sed enim Missionario, priusquam ad apostolatatum accedat, adhibenda est praeparatio diligens : quamquam quispiam dicat non esse tot rerum scientiam ei necessariam qui gentibus ab humanitate remotissimis sit Christum nuntiaturus. Nam, licet controversiæ esse non possit quin ad salutarem animorum conversionem plus virtutum ornamenta valeant quam litterarum, tamen si qui bono tamquam comœntu doctrinae non sit instructus, multum sibi saepe sentiet deesse praesidii ad sancti ministerii fructum. Neque enim is raro et librorum copia caret et doctorum, quos consulat, consuetudine, cum tamen respondere rogantibus, quidquid contra fidem obiecerint, quaestionesque dissolvere, vel perdifficiles, debeat. Ad haec, quo is se eruditorem ostendet, eo maior eius erit vulgo opinio, praesertim si in populo versabitur, apud quem in honore et in pretio sint studia doctrinae; quo quidem in genere nimium sane dedeceret

encore, le vrai prédicateur de l'Évangile s'étudiera avec grand soin à imiter l'Apôtre des Gentils, dont on rapporte ce conseil adressé à Timothée : *Dès là que nous avons le vivre et le vêtement, tenons-nous pour satisfaits*, et qui, accablé des soucis d'une charge écrasante, était assez épris de la vertu de renoncement pour vouloir gagner sa nourriture au prix du travail de ses mains.

Mais encore faut-il qu'avant de s'engager dans l'apostolat le futur missionnaire reçoive une préparation soignée : Nous ne saurions suivre sur ce point ceux qui prétendent que pour prêcher le Christ aux peuples les moins civilisés, il n'est point besoin d'un tel bagage de connaissances. Il est incontestable que le rayonnement de la vertu est plus puissant que celui de la science pour déterminer une solide conversion des âmes ; il n'en reste pas moins vrai que, faute d'une culture intellectuelle suffisante, le missionnaire se trouvera souvent dépourvu d'un secours précieux pour la fécondité de son saint ministère. Il n'est pas rare qu'il n'ait pas de livres sous la main ni autour de lui de maîtres à consulter ; pourtant, quand on l'interroge, il doit savoir répondre à toutes les objections contre la foi et aux questions parfois les plus difficiles. De plus, l'étendue de son savoir ajoutera à son crédit devant les fidèles, surtout s'il vit dans un pays qui a en honneur et en haute estime les choses de la pensée, et il serait vraiment

veritatis nuntios a ministris errorum superari. Itaque, dum alumni socrorum, quos Dominus advocet, ad apostolicas expeditiones rite instituentur, omnino eos in omnibus disciplinis, tum sacris tum profanis, quae Missionariis opus sint, erudiri oportebit. Id ipsum fieri, uti par est, in scholis Pontificii Collegii Urbaniani christiano nomini propagando, volumus : in quibus etiam proprium magisterium scientiae rerum quae ad Missiones pertinent, tradendae posthac esse iubemus.

In iis vero quae Missionarius percepta et cognita habeat necesse est, praecipue est numerandus, ut apparet, sermo populi, cuius se saluti devovebit. Nec enim contentus esse debet levi quadam huius cognitione sermonis, sed tanta ut expedite atque emendate loqui possit. Siquidem omnibus imperitiis aequae ac doctis, debitor est, nec ignorat quam facile quis possit, bene loquendo, allicere ad benevolentiam animos multitudinis. Ac praesertim explicationem doctrinae christianae non catechistis committat diligens Missionarius, sed hanc provinciam, velut sibi propriam, atque adeo ut potissimam sui muneris partem, ipse retineat, qui non est aliam ob causam missus a Deo, nisi ut Evangelium praedicaret. Eidem autem interdum con-

humiliant de voir les ministres de l'erreur en remontrant sur ce point aux ministres de la vérité. Ainsi donc, pendant la période où l'on prépare aux conquêtes de l'apostolat les jeunes clercs qu'a marqués l'appel de Dieu, on aura soin de leur enseigner l'ensemble complet des sciences sacrées et profanes, nécessaires aux prêtres dans les missions. Nous voulons que cette préparation soit donnée notamment, comme il est tout naturel, au collège Pontifical Urbain de la Propagande; et Nous y ordonnons l'érection d'une chaire spéciale consacrée à l'enseignement des matières qui concernent les missions.

Au premier rang de ces connaissances que doit acquérir et posséder à fond le missionnaire, il faut placer évidemment la langue du pays qu'il se propose d'évangéliser. Qu'il ne se contente pas d'une connaissance superficielle de cette langue, mais qu'il la possède assez pour la parler couramment et correctement. Il se doit à tous, ignorants et lettrés, et il n'est pas sans savoir ce que peut le parfait maniement d'une langue pour attirer les sympathies de l'esprit public. Le missionnaire vraiment dévoué doit se garder de confier à des catéchistes l'explication de la doctrine chrétienne, mais se réserver personnellement à lui-même, comme la plus importante, cette partie de sa charge, car Dieu ne lui a pas donné d'autre mission que la prédication de l'Évangile. Il lui arrivera parfois, en sa qualité de héraut et d'inter-

tinget ut, tamquam religionis sanctae nuntius et interpres, primoribus populi se sistere debeat, aut in coetus doctorum hominum invitetur : tum vero qua ratione is suam tuebitur dignitatem, si sermonis inscitia exprimere sua sensa prohibeatur? — Nos igitur hoc ipsum attendimus nuper, cum, catholici nominis apud Orientales incremento et propagationi consulentes, peculiare in Urbe studiorum domicilium instituimus, ubi qui apostolatam in iis regionibus obituri essent, gnari scientesque linguarum morumque Orientis, ceterisque praesidiis instructissimi evaderent. Quod quidem Institutum cum magnae opportunitatis Nobis videatur, hac utimur occasione ad exhortandos, quotquot sunt, moderatores religiosarum familiarum, quibus Orientales Missiones sunt demandatae, ut suos alumnos, iisdem Missionibus destinatos, ea disciplina excolendos excolendosque curent.

At, qui se ad apostolicum munus recte accingit, unum necesse est ante omnia sibi comparat, utpote maximi momenti ac ponderis, videlicet, quod supra memoravimus, vitae sanctimoniam. Etenim homo Dei sit oportet, qui Deum praedicat; oderit peccatum, qui odisse peccatum iubet. Maxime apud infideles, qui sensu potius, quam rationibus, ducuntur, multo plus profi-

prête de la sainte religion, d'être reçu par les notabilités du pays ou à être invité par des Sociétés de savants. Or, comment garder son rang dans ces circonstances si l'ignorance de la langue ne lui permet pas d'exprimer sa pensée?

Pour Nous, Nous avons porté récemment Notre attention de ce côté : préoccupé du développement et de la diffusion du catholicisme en Orient, Nous avons fondé à Rome un centre spécial d'études, où ceux qui se destinent à cette mission pourraient se familiariser avec les langues et mœurs orientales et autres connaissances. Cet Institut Nous paraît être une fondation vraiment opportune; aussi demandons-Nous à cette occasion, à tous les Supérieurs de Familles religieuses chargées de missions en Orient, d'assurer cette formation et cette culture à ceux de leurs sujets qu'ils destinent à cette région.

Le missionnaire qui veut être complètement armé pour l'apostolat doit cependant et avant tout mettre dans sa vie ce facteur indispensable, le plus important, qu'est la sainteté. Celui qui annonce Dieu doit être l'homme de Dieu; celui qui prêche la haine du péché doit le haïr tout le premier. Particulièrement chez les infidèles, plus sensibles aux impressions qu'aux raisonnements, l'exemple est pour la

citur fidem exemplis praedicando quam verbis. Esto igitur Missionarius omnibus mentis animique laudibus praeditus, omnibus doctrinis excultus, omni humanitate politus; nisi haec cum morum innocentia cohaereant, parum aut nihil efficacitatis habebunt ad salutem populorum, imo plurimum et ipsi et ceteris obesse possunt.

Sit ille igitur in exemplum humilis, obediens, castus, sit praecipue pius, sanctaeque orationi ac perpetuae cum Deo coniunctioni deditus, sedulo apud eum causam agens animarum. Quanto enim fuerit Deo coniunctior, tanto plus ei divinae gratiae et adiumenti impertietur. Audiat autem Apostolum sic hortantem : *Induite vos ergo sicut electi Dei, sancti, et dilecti, viscera misericordiae, benignitatem, humilitatem, modestiam, patientiam* (Colos., III, 12). Harum ope virtutum patens planusque in animos hominum est veritati aditus, quibusvis submotis impedimentis; neque enim ulla est adeo contumax voluntas quae eis facile obsistat. Ergo Missionarius, qui quidem ad similitudinem Iesu Domini flagret caritate, cum vel perditissimos ethnicorum numeret inter filios Dei, utpote eodem divini sanguinis pretio redemptos, non eorum vel inhumanitate irritatur, vel morum perversitate percellitur, non eos despicit aut

foi un bien plus sûr véhicule que la parole. Il faut, certes, que le missionnaire se recommande par toutes les qualités d'esprit et de cœur, par une culture intellectuelle générale et une excellente éducation; mais s'il manque à ces dons le complément d'une vie irréprochable, ils n'aideront en rien, ou que bien peu, au salut des âmes, et pourront même, le plus souvent, devenir des écueils pour le missionnaire lui-même et pour les autres.

Le missionnaire donnera donc l'exemple de l'humilité, de l'obéissance, de la pureté, et surtout de la piété; il sera fidèle à l'oraison et gardera constamment l'union à Dieu, auprès de qui il intercédiera pour les âmes avec ferveur. Plus intime est son union avec Dieu, plus abondamment aussi Dieu lui donnera sa grâce et son soutien. Puisse-t-il être fidèle à ce conseil de l'Apôtre : *Témoignez, en élus que Dieu a sanctifiés et chéris, une cordiale miséricorde; soyez condescendants, humbles, modestes et patients*. Ces vertus éloignent tous les obstacles et ouvrent dans les âmes une voie large et facile à la vérité; il n'est point de cœur si endurci qu'elles n'arrivent à gagner.

Voyez le missionnaire que la charité consume à l'exemple de Jésus-Christ : rangeant parmi les enfants de Dieu les plus déshérités des infidèles, puisque le même sang divin les a rachetés, il ne s'offense ni de leur barbarie ni de leurs mœurs dégradées, et ne leur témoigne ni

fastidit, non acerbe atque dure tractat, verum omnibus christianae benignitatis officiis studet allicere, ut ad complexum Christi, Pastoris Boni, aliquando perducatur. In quo illud Scripturae Sanctae meditari consuevit : *O quam bonus, et suavis est, Domine, spiritus tuus in omnibus ! Ideoque eos, qui exerrant, partibus corripis : et de quibus peccant, admones et alloqueris, ut relicta malitia, credant in te, Domine... Tu autem dominator virtutis cum tranquillitate iudicas, et cum magna reverentia disponis nos* (*Sap.*, xiii, 1, 2, 18). Quid vero est aut difficultatis aut molestiae aut discriminis, quod talem Iesu Christi legatum ab incepto remoretur ? Nihil sane : nam, gratissimus in Deum qui se tam celso muneri destinavit, omnia quaecumque inciderint adversa et aspera ad tolerandum, labores, contumelias, inopiam, famem, mortem ipsam quamvis crudelem, magno complectitur animo, dum vel unam ex infernorum faucibus animam eripiat.

Ita affectus animatusque, Christi Domini et Apostolorum exemplo, ad suum munus fungendum fidenter Missionarius aggrediatur : sed omnem fiduciae suae rationem in Deo collocabit. Divinum est hoc totum, ut diximus, christianam propagare sapientiam, cum solius Dei sit penetrare in animos, ut et

mépris ni dégoût ; il ne se montre ni sévère ni dur à leur égard, mais utilise toutes les ressources de la charité chrétienne pour les attirer et les jeter enfin dans des bras du Bon Pasteur qui est Jésus-Christ.

Sur ce point, il fait de ce passage de la Sainte Ecriture le thème habituel de ses méditations : *Avec quelle suavité, Seigneur, votre esprit agit en tout ! Aussi vous ne châtiez que par degré ceux qui tombent, et quand ils pèchent vous les avertissez, et vous les reprenez, afin que, renonçant à leur malice, ils croient en vous, Seigneur... Maître de votre force, vous jugez avec douceur et vous nous gouvernez avec une grande indulgence.*

Imagine-t-on une difficulté, un ennui, un danger qui soit de nature à ralentir dans son labeur un tel apôtre de Jésus-Christ ? Non, à coup sûr : profondément reconnaissant envers Dieu de l'avoir appelé à ce sublime ministère, il accepte avec un grand courage toutes les contrariétés et les souffrances qui s'abattent sur lui, travaux, affronts, privations, la faim, et jusqu'à la mort la plus cruelle, satisfait de pouvoir arracher à l'abîme de l'enfer ne fût-ce qu'une seule âme.

Animé de ces sentiments et de ces desseins, qui sont ceux du Christ et des apôtres, le missionnaire peut aborder sans crainte le ministère qui l'attend, à condition toutefois de ne placer sa confiance qu'en Dieu. C'est, Nous l'avons dit, une mission toute divine que de répandre la vérité chrétienne : Dieu seul, en effet, peut forcer la porte des âmes

mentes splendore veritatis illustret, et voluntates igniculis virtutum inflamment, et idoneas vires homini, ad sequendum efficiendumque id quod verum bonumque cognoverit, adiiciat. Quare, nisi ministro elaboranti Dominus adfuerit, is frustra contendet. Idem nihilo minus tamen strenue pergat pro instituto contendere, auxilio nimirum fretus divinae gratiae, quae nunquam, eam roganti, defutura est. — Quo loco praetereundae silentio non sunt mulieres, quae iam inde a rei christianae primordiis egregiam operam studiumque Evangelii praeconibus navare consueverunt. Ac dignae sunt quae praecipua cum laude hic commemorentur virgines illae Deo devotae, quae in sacris Missionibus frequentes versantur, puerorum educationi, pietatisque et beneficentiae multiplicibus institutis addictae; volumusque haec suorum commendatio meritorum illis ad bene de Ecclesia sancta merendum animos addat et alacritatem. Illae autem pro certo habeant tanto suam operam fore utiliore, quanto magis suae ipsarum perfectioni spiritus studuerint.

Affari iam libet universos omnes, quicumque, magno Dei miserentis munere, verae sunt Fidei compotes et innumerabilia,

pour faire rayonner la vérité dans les intelligences, enflammer les cœurs par l'étincelle de la vertu et donner à l'homme les forces nécessaires pour suivre et faire régner en lui ce qu'il sait être la vérité et la vertu. C'est pourquoi l'ouvrier verra ses efforts demeurer stériles si le Maître ne vient les féconder; cette perspective ne doit pas l'empêcher, cependant, de donner à son œuvre tous ses efforts généreux, fort du secours de la grâce que Dieu ne refuse jamais à qui le lui demande.

Et ici, il Nous faut dire un mot de l'apostolat féminin. Dès les débuts du christianisme, on a vu les femmes donner aux prédicateurs de l'Évangile le concours de leur zèle et d'une remarquable activité. Et s'il en est qui méritent qu'on fasse principalement ici leur éloge, ce sont bien les vierges consacrées à Dieu que l'on rencontre fréquemment dans les missions religieuses, employées à l'éducation de l'enfance et à diverses œuvres de piété et de bienfaisance. Notre désir est que ce témoignage rendu à leur mérite leur apporte un renouveau de courage et d'ardeur au service de la sainte Église. Qu'elles soient bien persuadées que leur activité deviendra plus féconde à mesure qu'elles poursuivront avec plus de ferveur leur propre perfection.

Nous désirons enfin Nous adresser à l'ensemble des fidèles, à tous ceux que la divine miséricorde a enrichis du don ineffable de la vraie

quae inde manant, beneficia participant. Ac primum attendant oportet quam sancta teneantur lege sacris ad infideles Missionibus opitulandi. Etenim *mandavit* (Deus) *unicuique de proximo suo* (*Eccli.*, xvii, 12); quod mandatum eo quidem urget gravius, quo proximum premit maior necessitas. At vero quod genus hominum magis fraternae opis indiget, quam infidelium, qui, cum Deum ignorent, caecis effrenatisque cupiditatibus devincti, pessimam omnium, sub diabolo, serviunt servitutum? Quotquot igitur his illuminandis opem pro facultate attulerint, praesertim Missionarium operam adiuvando, ii et maxima in re officii partes expleverint et grates Deo acceptissimum in modum de Fidei beneficio persolverint.

Iamvero triplicis generis sunt adiumenta quae Missionibus afferri possunt, quaeque Missionales ipsi rogare non desinunt. Primum est, quod quidem cuique praestare licet, ut propitius eis Deus invocetur. Semel iterumque iam diximus iuanem atque irritum, a Missionariis insumptum, laborem fore, nisi eum divina gratia fecundarit, Paulo testante qui ait: *Ego plantavi, Apollo rigavit, sed Deus incrementum dedit* (*I Cor.*, iii, 6). Huius

foi et mis en possession des bienfaits sans nombre dont elle est la source.

Tout d'abord il importe que les fidèles se rendent compte du devoir sacré qui leur incombe d'aider les missions chez les païens, car Dieu *a fait une loi à chacun de s'intéresser à son semblable*; et ce devoir se fait d'autant plus impérieux que le prochain se trouve placé dans une plus grande détresse. Or, est-il des hommes méritant davantage la charité de leurs frères que les infidèles, que l'ignorance de Dieu voue au déchaînement aveugle des passions et tient enchaînés dans le plus odieux des esclavages, celui du démon? Tous les fidèles qui auront contribué, dans la mesure de leurs ressources, à éclairer ces infortunés, notamment en soutenant l'œuvre des missionnaires, auront par là même rempli une de leurs plus importantes obligations et donné à Dieu le plus agréable témoignage de leur gratitude pour le don de la foi.

Il y a trois manières de donner aux missions le concours que les missionnaires eux-mêmes ne cessent de réclamer.

La première, qui est possible pour tous, consiste à appeler sur les missions les bénédictions divines. Nous avons dit déjà, à plusieurs reprises, que toute l'activité déployée par le missionnaire resterait stérile et vaine si la grâce de Dieu ne venait la féconder; saint Paul nous l'affirme: *C'est moi qui ai semé, Apollon a arrosé, mais c'est Dieu qui a fait croître*. Cette grâce, il n'y a qu'un moyen de

autem gratiae impetrandae una via est eaque in perseverantia humilium precum consistit, nam *de omni re, quamcumque petierint, fiet illis a Patre meo* (Matth., xviii, 19), dicit Dominus. Quae preces, si unquam alias, sane effectu carere non possunt in hac causa, qua nulla praestantior, nulla gratior Deo est. Quemadmodum igitur dum Israelitae cum Amalec praeliabantur, interea Moyses in summo colle divinam eis opem sublatis manibus impetrabat, ita Evangelii propagatoribus laboriose in vinea Domini se exercentibus omnes debent Christifideles sanctarum praecationum ope suffragari. Cui quidem officio rite exsequendo cum proprie institutus sit *Apostolatus praecationis* qui dicitur, eum hic vehementer bonorum universitati commendamus, optantes ut nemo se ab eius consortione abtineat, sed velint, quotquot sunt, apostolici laboris si non re at studio esse participes.

Secundo loco, Missionalium paucitati medendum est; quae cum antea non exigua esset, summa iam facta est confecto bello, ut multae Dominici agri partes a cultoribus vacent. In quo vestram praecipue, venerabiles Fratres, advocatam desideramus diligentiam; vosque rem facturi estis vestro religionis amore in primis dignam, si et in clero et in Seminario dioecesano apostolatus semina, quae quis forte sibi inesse ostenderit, studiose

l'obtenir : la prière humble et persévérante; le Maître ne dit-il pas : *Pour tout ce qu'ils pourront demander, mon Père se rendra à leurs désirs*. S'il est une intention pour laquelle nos prières sont assurées, ou jamais, d'être exaucées, c'est bien celle des Missions, intention essentielle et plus que toute autre agréable à Dieu. Autrefois, pendant qu'Israël luttait avec les Amalécites, Moïse, au sommet de la montagne, les bras levés, implorait l'appui du ciel; de même, pendant que les ouvriers évangéliques arrosent de leurs sueurs la vigne du Maître, les chrétiens doivent leur assurer le réconfort de leurs ferventes prières. C'est pour leur permettre de bien remplir ce rôle qu'on a fondé l'œuvre de l'Apostolat de la Prière; aussi nous la recommandons vivement à tous les fidèles sans exception, souhaitant que personne n'omette de s'y affilier, et que chacun tienne à collaborer, sinon de fait, au moins de cœur, à l'œuvre des Missions.

En second lieu, il faut remédier à la pénurie de missionnaires. Depuis longtemps, la crise se faisait sentir, et la guerre est venue la rendre plus aiguë que jamais, de sorte qu'en bien des endroits le champ du Maître manque d'ouvriers. Et ici, vénérables Frères, c'est à votre dévouement tout spécial que Nous faisons appel; vous ne sauriez donner de meilleur gage de votre amour de l'Eglise que de veiller avec un soin jaloux sur les germes de vocation apostolique que

foveatis. Nec vos ulla species recti decipiat aut humana aliqua ratio permoveat, quasi, quod exteris Missionibus permiseritis, id de utilitate dioecesis vestrae detraxisse videamini. In locum enim unius quem dimiseritis foras, plures domi sacerdotes per-utiles Deus vobis suscitabit. Qui vero Ordinibus Institutisque religiosorum praesunt exteris colentibus Missiones, oramus et obsecramus, ne ad tantum opus nisi sodalium lectissimos destinent, eos scilicet qui et vitae innocentia et devotionis ardore et animarum studio praestare videantur. Iidem autem cum Missionarios suos cognoverint in aliquo populo ab impura superstitione ad christianam sapientiam traducendo feliciter esse versatos, ecclesiamque ibi satis firme fundasse, eos, ut electos milites Christi, ad aliam gentem ex diaboli manibus eripiendam transferant, et quicquid ab illis iam quaesitum Christo sit, aliis, cultura promovendum in melius, haud inviti relinquunt. Quo pacto, opimam facientes tamquam messem animarum, uberrima quoque suis Familiis divinae bonitatis munera acquirunt.

Denique opes et eae non ita tenues requiruntur ad Missiones tuendas, maxime cum earum necessitates ex bello in immensum creverint, tot scholis et nosocomiis et domibus hospitalibus et

pourrait montrer l'un ou l'autre des prêtres ou des séminaristes de votre diocèse. Ne vous laissez influencer ni par tel prétendu bien à assurer ni par aucun calcul humain, et ne pensez pas qu'en autorisant des sujets à partir pour les missions étrangères vous portiez préjudice à votre diocèse : pour un prêtre que vous aurez donné aux missions lointaines, Dieu suscitera autour de vous plusieurs autres ouvriers actifs dans votre diocèse. Aux supérieurs des Ordres et Instituts religieux s'occupant de missions étrangères, nous demandons avec instance de ne désigner pour ce genre d'œuvres que des sujets d'élite, se recommandant par une vie irréprochable, une piété fervente et le zèle du salut des âmes. Quand les supérieurs auront constaté que leurs missionnaires ont pleinement réussi à ramener telle population d'une honteuse superstition à la vérité chrétienne et à y fonder une Eglise sur une base suffisamment solide, Nous leur demandons d'envoyer ces soldats d'élite de l'armée du Christ vers un autre peuple à arracher aux griffes de Satan, laissant à d'autres, sans regret, le soin de faire grandir et d'amener à maturité la moisson qu'eux-mêmes ont déjà fait lever pour le Christ. Agissant ainsi, ils recueilleront de précieuses gerbes d'âmes, et attireront, par surcroît, sur leurs familles religieuses, les plus abondantes bénédictions de la bonté divine.

Enfin, il faut aux missions des ressources, des ressources considérables, aujourd'hui surtout qu'elles ont à faire face à des besoins infiniment accrus du fait de la guerre, qui a tout ruiné et détruit,

gratuitis rerum diribitoriis aliisque sublatiis extinctis. Hic enim-vero bonos omnes appellamus, ut liberales pro facultatibus existant. Nam *Qui habuerit substantiam huius mundi, et viderit fratrem suum necessitatem habere, et clauerit viscera sua ab eo; quomodo charitas Dei manet in eo? (I Ioan., III. 17)* Ita quidem Ioannes Apostolus, de illis loquens qui rerum externarum necessitate premantur. At quanto est sanctius observanda caritatis lex in hac causa, cum agitur non solum ut inediae et inopiae ceterisque miseriis infinitae multitudinis subveniatur, sed etiam et in primis ut tam ingens animarum numerus e superbo Satanae dominatu in filiorum Dei libertatem vindicetur? Quare illa praesertim quae in sacrarum Missionum commodum sunt instituta, adiuvari catholicorum liberalitate cupimus. Primum est Opus quod appellatur a *Propagatione Fidei*, pluries iam a decessoribus Nostris dilaudatum; ex quo ut vel maior fructuum optimorum ubertas existat in posterum, volumus sacrum Consilium christiano nomini propagando diligentissime curet. Maxime enim ex eo copiae suppetant, oportet unde Missiones tum quae iam sunt conditae tum quae posthac condendae erunt, sustententur: confidimus autem non permissurum catholicum orbem

écoles, hôpitaux, hospices et autres dispensaires gratuits. Nous demandons donc à tous de se montrer aussi généreux que le leur permettent leur ressources. *Si quelqu'un, pourvu des biens de ce monde, ferme son cœur à son frère qu'il voit dans le besoin, comment est-il possible que l'amour de Dieu demeure en lui?* Ainsi s'exprime l'apôtre saint Jean, en parlant des infortunés qui sont plongés dans le dénûment matériel. Quand il s'agit des missions, le précepte de la charité revêt un caractère bien plus sacré encore: il ne s'agit plus seulement de diminuer les privations, le dénûment et le cortège des autres souffrances qui accablent d'innombrables populations, mais encore et surtout d'arracher cette foule d'âmes à l'orgueilleuse tyrannie du démon pour leur donner la liberté des enfants de Dieu.

Nous voudrions donc voir la générosité des catholiques s'intéresser particulièrement aux œuvres dont le but est de venir en aide aux missions. Telle est, tout d'abord, l'*Œuvre dite de la Propagation de la Foi*, dont Nos prédécesseurs ont déjà fait l'éloge à plusieurs reprises; aussi Nous demandons à la S. Cong. de la Propagande de veiller avec le plus grand soin à ce que s'accroisse encore à l'avenir la fécondité de cette œuvre excellente. Son rôle principal est de fournir les ressources nécessaires à l'entretien des missions déjà existantes ou de celles qu'on se propose de fonder. Alors que d'autres disposent de ressources immenses pour la propagation de l'erreur, l'univers catholique ne

ut, cum alii ad errores diffundendos abundant affluantque opibus, nostri verum disseminantes cum inopia luctentur. Alterum, quod etiam vehementer omnibus commendamus, est *Sanctae Infantiae* Opus. cuius est vigilare ut infidelium parvulis decedentibus baptismus ministretur: idque eo est commendabilius, quia pueri quoque nostri ipsum participare possunt, itaque, mature intelligentes quanti sit Fidei donum, suam operam ad illum cum aliis communicandum discunt conferre. Nec vero praetermittendum est *Opus Sancti Petri*, ut aiunt, quo educationi atque institutioni cleri indigenae Missionum consulitur. — Ad haec diligenter observari volumus quod est a decessore Nostro fel. rec. Leone XIII praescriptum, ut in festo Epiphaniae Domini in omnibus orbis terrarum sacris aedibus stipes « pro redimendis captivis ex Africa » corrogentur, et quantum collectum erit pecuniae, ad S. Consilium Fidei propagandae mittatur.

Sed quo certius uberiusque optata Nostra eveniant, debetis omnino, venerabiles Fratres, vestri cleri disciplinam peculiari quodam modo ad Missiones dirigere. Vulgo enim fideles ad opitulandum hominibus apostolicis inclinant et propendent; vosque hac animorum propensione sapienter utamini, ut quam maximo

permettra pas, Nous en avons l'espoir, que ceux des nôtres qui sèment la vérité aient à se débattre avec la détresse.

Une autre œuvre que nous recommandons aussi vivement à tous est celle de la *Sainte-Enfance*; elle a pour but d'assurer aux enfants infidèles en danger de mort le bienfait du Baptême. Détail qui doit nous rendre cette œuvre plus attachante, nos propres enfants peuvent y prendre leur part, et, comprenant ainsi de bonne heure le prix du don de la foi, ils apprennent à travailler à leur manière à en faire bénéficier leurs frères. N'oublions pas non plus l'*Œuvre* dite de *Saint-Pierre*, qui travaille à la formation et à l'instruction d'un clergé indigène en pays de missions. — A ce propos, Nous demandons que soit fidèlement exécutée la prescription de Notre prédécesseur Léon XIII, d'heureuse mémoire, relative à la quête à faire le jour de l'Epiphanie, dans toutes les églises du monde catholique, « pour le rachat des esclaves d'Afrique », et dont le produit doit être adressé intégralement à la S. Congrégation de la Propagande.

Pour que nos désirs soient plus sûrement et pleinement réalisés, vous avez le devoir, Vénérables Frères, d'orienter tout particulièrement vers les missions les préoccupations de votre clergé. En général, les fidèles sont portés naturellement à aider les missionnaires; c'est à vous d'utiliser, pour le plus grand bien des missions, ces dispositions

Missionibus sit emolumento. Scitote igitur Nos cupere, in omnibus orbis catholici dioecesibus eam quam vocant *Missionalem cleri consociationem*, institui, quae in ditione sit Sacri Consilii christiano nomini propagando, cui quidem Sacro Consilio omnem iam huius rei fecimus facultatem. Orta ea nuper in Italia, brevi in alias regiones diffusa est; Nostroque studio cum floreat, multis iam est a Nobis pontificalis indulgentiae muneribus ornata. Et merito; nam eius instituto clericorum actio optime ordinatur, cum ad iniiciendam christianis curam de tot ethnicorum salute, tum ad opera ea cuiusvis generis provehenda, quae in Missionum utilitatem Apostolica haec Sedes iam probarit.

Haec, venerabiles Fratres, de fidei catholicae toto orbe propagatione scribere ad vos habuimus. Iam vero, si suo quisque officio; uti par est, omnes satisfecerint, Missionarii foris, Christiani fideles domi, bona nitimur spe, futurum ut, ex maximis belli vulneribus damnisque relectae, celeriter sacrae Missiones revirescant. Atque hic, tanquam hortante Nos, ut olim Petrum, ea Domini voce: *duc in altum* (*Luc*, v. 4), quanto urgemur paternae caritatis ardore, ut innumerabiles, qui nunc sunt, homines ad

sympathiques. Vous saurez donc que nous souhaitons voir s'établir dans tous les diocèses du monde catholique l'*Association dite du Clergé pour les Missions*, relevant de la S. Congrégation de la Propagande, à laquelle Nous avons déjà donné à cet effet pleins pouvoirs. De l'Italie, où elle a pris récemment naissance, elle s'est bien vite étendue à d'autres pays. Et, comme elle jouit de toute Notre bienveillance, Nous l'avons déjà enrichie de nombreuses indulgences pontificales. Cette œuvre les méritait bien, car elle amène très heureusement le clergé à inspirer aux fidèles la préoccupation du salut de tant de païens, et à soutenir les œuvres de tout genre que le Siège apostolique a approuvées en vue du bien des missions.

Voilà, Vénérables Frères, ce que Nous voulions vous écrire au sujet de la diffusion de la foi catholique dans le monde. Et maintenant, si tous accomplissent leur devoir comme ils le doivent, les missionnaires dans les pays étrangers, et les fidèles dans leur patrie, Nous avons la ferme espérance de voir les missions se relever sans tarder des blessures et des ruines immenses accumulées par la guerre. Il Nous semble entendre, Nous aussi, à cette heure, l'ordre du Maître à Pierre: *Avance en pleine mer*, et il Nous met au cœur le désir ardent de pou-

ipsius complexum adducamus. Etenim alitur vigetque semper Dei Spiritu Ecclesia; nec suo possunt effectu carere tot hominum apostolicorum studia, qui ad eam amplificandam laboraverunt adhuc et laborant. Horum autem exemplis excitati, existent subinde plurimi, qui, honorum et pietate et munificentia suffragante, actissimam parient Christo copiam animarum.

Faveat communibus votis Magna Dei Parens, Regina Apostolorum, Evangelii praeconibus effusionem Sancti Spiritus conciliando; cuius auspiciem et benevolentiae Nostrae testem, vobis, Venerabiles Fratres, et clero populoque vestro apostolicam benedictionem peramanter impertimus.

Datum Romae apud sanctum Petrum, die xxx novembris MCMXIX, Pontificatus Nostri anno sexto.

BENEDICTUS PP. XV.

voir jeter dans ses bras les âmes innombrables qui, de nos jours, vivent encore dans le paganisme.

D'ailleurs, l'Esprit de Dieu demeure toujours le principe nourricier et vivifiant de l'Eglise, et le succès ne peut pas ne pas couronner les efforts de tant d'apôtres qui ont travaillé et travaillent encore à accroître le nombre de ses enfants. Puisse leur exemple susciter une phalange nombreuse de missionnaires qui s'en iront, soutenus de la sympathie et de la générosité des fidèles, recueillir pour le Christ une très riche moisson d'âmes!

Que l'Auguste Mère de Dieu, Reine des Apôtres, bénisse nos vœux à tous en obtenant pour les hérauts de l'Evangile l'effusion de l'Esprit-Saint! Comme gage de ces faveurs et en témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur, à Vous, Vénérables Frères; à votre clergé et à vos fidèles, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 30 novembre 1919, de Notre Pontificat la sixième année.

BENOIT XV, PAPE.